



Découvert bancaire suite à un encaissement d un chèque frauduleux

Par **sabledoree34**, le **06/01/2016** à **16:47**

Bonjour

Je me retrouve en découvert bancaire de 2000e car j'ai été victime d'un un chèque frauduleux ou j'ai de suite porté plainte ma conseillère à transmis mon dossier au recouvrement amiable de la caisse d'épargne avec la copie de ma plainte depuis le 31/12/15 à ce jour j'attends que le service recouvrement amiable me contacte j'espère pouvoir négocier avec eux un échéancier mensuel avez vous des réponses par rapport à ça et du coup je ne sais pas si mon compte bancaire sera toujours bloqué car j'ai me loyer à payer qui est en retard et mes factures à payer je suis perdue

Par **youris**, le **06/01/2016** à **17:14**

bonjour,

est-ce l'arnaque bien connue, ou un ami de fraîche date qui ne peut pas encaisser le chèque, vous propose de l'encaisser sur votre compte avec une petite commission pour vous et vous payez immédiatement cet ami avec le liquide mais ou en fait le chèque est sans provision, mettant ainsi votre compte à découvert et perdant 2000 €.

concernant le compte bloqué, seule la banque détient la réponse.

salutations

Par **sabledoree34**, le **06/01/2016** à **17:25**

Non j'avais été sur un site de prêt en particulier comme prêt d'un union pour un petit prêt de 500e pour les fêtes et ce soi disant organisme ma envoyé un chèque de 2417 e ou je gardais mes 500e à rembourser par la suite mensuellement et mob demandé de leur envoyer les 1917e par mandat cash urgent car un client leur devait et voilà la commissaire ma dit ils sont très fort et ma dit vu que je suis vicod'une escroquerie le recouvrement devrait m'arranger car j'ai pas traîner qu'à d j'ai vu le chèque rejeté et signalé ma banque

Par **sabledoree34**, le **06/01/2016** à **17:26**

Désolée pour les fautes d'orthographe

Par **sabledoree34**, le **07/01/2016** à **12:14**

Alors personne a des informations à me donner ou si quelqu'un a été dans le même cas que moi j'ai toujours pas de nouvelles du service recouvrement c est long...

Par **Libellule34**, le **17/08/2016** à **14:19**

Bonjour Sabledoree34,

Je suis un peu dans la même situation que toi. Moi ma banque a vendu mon découvert à un cabinet de recouvrement et ils ont demandé une injonction de payer pour 17 500 €.

As-tu des infos à me communiquer pour m'aider ? je te remercie